



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 43

Troyes, le mercredi 2 novembre 2022

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2022 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 163 excès de vitesse ;
- 10 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 11 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 17 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 13 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 14 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 11 faits de refus de priorité ;
- 50 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 48 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mercredi 2 novembre - matin	D619 Crancey
Jeudi 3 novembre - matin	D1 Clérey / Géraudot
Jeudi 3 novembre - après-midi	Rue des Marots - Troyes
Vendredi 4 novembre - matin	Avenue René Coty - La Chapelle-Saint-Luc
Vendredi 4 novembre - après-midi	D660 Montgueux
Vendredi 4 novembre - après-midi	D960 Lesmont / Soulaines-Dhuys

Changement d'heure et conduite : comment voir et être vu ?

Le passage à l'heure d'hiver s'accompagne d'une recrudescence des accidents des piétons.

La mortalité routière des piétons atteint son maximum en automne et hiver : près de 50 % des piétons tués dans l'année le sont entre octobre et janvier.

Quelques conseils pour être vu :

En tant que piéton :

- Restez visible en portant des couleurs claires ou un accessoire réfléchissant ;
- Pour les parents, préférez des cartables équipés de bandes-réfléchissantes ;
- Utilisez les passages protégés ;
- Traversez en toute prudence.

En tant qu'automobiliste :

- Ralentissez à l'approche d'un passage piéton ;
- Respectez la priorité au piéton ;
- Circulez les vitres sèches et désembuées ;
- Restez distant des trottoirs.

Message de prévention

Changement d'heure et conduite : comment voir et être vu ?

Le passage à l'heure d'hiver s'accompagne d'une recrudescence des accidents des piétons.

La mortalité routière des piétons atteint son maximum en automne et en hiver : près de 50% des piétons tués dans l'année le sont entre octobre et janvier.

Quelques conseils pour être vu en tant que piéton :

- Restez visible en portant des couleurs claires ou un accessoire réfléchissant
- Utilisez les passages protégés
- Pour les parents, préférez des cartables équipés de bandes-réfléchissantes
- Traversez en toute prudence

Quelques conseils pour être vu en tant qu'automobiliste :

- Ralentissez à l'approche d'un passage piéton
- Respectez la priorité aux piétons
- Circulez les vitres sèches et désembuées
- Restez distant des trottoirs

Logos: PRÉFET DE L'AUBE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

@Prefete10 @Prefetaube @Prefet_10 aube.gouv.fr